



**Avis de course
Circuit Osisko
1^{er} & 2 février 2014
Hommes/Femmes**

<u>Épreuves</u>	GS => Hommes et Femmes
<u>Endroit</u>	Station touristique Stoneham, Stoneham, Qc; Piste : 1-2
<u>Dates et Horaires</u>	Samedi 1 ^{er} février 2014 (GS) et dimanche 2 février 2014 (GS) Heure de départ : 9h45 Femmes, 10h45 Hommes <u>L'horaire final sera remis lors de la réunion des entraîneurs</u>
<u>Organisation</u>	Club de Ski Stoneham
<u>Sanction</u>	Calendrier des courses SQA 2013-2014
<u>Admissibilité & Règlements</u>	<p>Les règlements de la F.I.S., d'Alpine Canada et de Ski Québec Alpin seront observés. Coureur de 16 ans et plus (U18) inscrit dans la base de données de SQA. Selon le règlement SQA, un coureur ayant une carte FIS doit avoir plus de 100 points FIS dans toutes les disciplines (chapitre 4. Page 4046).</p> <p>Selon le règlement ACA, un coureur ayant une carte FIS doit avoir plus de 100 points FIS dans toutes les disciplines. À la sortie de la liste FIS du 1^{er} novembre de l'année en cours, tous les athlètes qui auront plus de 100 points FIS pourront participer à ce circuit. (Si toutefois, les points FIS baissent durant la saison en bas de 100 points FIS, ils pourront continuer à participer à ce circuit pour la saison).</p> <p><u>Attention (Addenda – chapitre 4. Page 4048)</u> 10.8 Compte tenu des objectifs de ce circuit, les DSQ et les DNF de la première manche d'une course pourront participer à la deuxième manche, dans l'ordre déterminé par le logiciel de courses. En raison de circonstances particulières, le jury pourra néanmoins surseoir à l'application de la présente.</p>
<u>Inscription</u>	<p><u>Directives</u> Inscription par courriel. ***Date limite d'inscription : le 24 janvier 2014*** Frédéric Guay: Frederic.Guay@fse.ulaval.ca</p> <p>Frais d'inscription 48\$ (40\$ de frais de course + 3\$ de taxes et 5\$ pour le coordonnateur chapitre 4. Page 4047) par course incluant le billet de remontée mécanique. Le secrétariat de course sera ouvert le vendredi 31 janvier 2014 de 18h00 à 19h30 au Chalet du Club de ski Stoneham, au bas de la piste 1-2 (extrémité gauche de la montagne).</p>



Nous acceptons argent comptant, les chèques de voyages ou d'équipe. Cependant, LES CHÈQUES PERSONNELS SERONT REFUSÉS. S.V.P. le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de l'inscription. Chèque payable à : Club de Ski Stoneham.

*** Nous vous recommandons l'activation rapides des cartes canadiennes de vos athlètes dans la base de données de SQA, afin d'éviter des problèmes lors de l'inscription de vos athlètes aux courses du circuit.

Dossards

Un chèque de 100\$ par équipe devra être versé comme dépôt. Cette somme sera remboursable au retour de tous les dossards de l'équipe. Aucun remboursement aux équipes des gagnants qui ne se présentent pas à la remise de médailles (politique de ACA).

Entraînement

L'aire d'entraînement sera déterminée à la réunion des entraîneurs.

Réclamations et protêts

Toute réclamation et protêt doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de 100\$ CAD (RIS 644.4).

Réunion des Chefs d'équipes

Réunion et tirage au sort le vendredi 31 janvier 2014 à 20h00 HNE au Chalet du Club de ski Stoneham. Représentation et droit de parole d'une seule personne par montagne. Le tirage au sort des places de départ sera fait manuellement. Il y aura un tirage au sort différent pour chaque journée de course.

Tableau d'affichage

Adjacent à la zone d'arrivée, près du terrain de tennis (patinoire d'hiver).

Remise de prix

Au chalet du Club (aire d'arrivée), 40 minutes après la fin de la course, dimanche 2 février 2014.

Hébergement

Responsabilité des coureurs et entraîneurs
Suggestion : www.ski-stoneham.com

Information

Nicolas Rochette : rochetten@videotron.ca Cell: 418-454-0182
Frédéric Guay : frederic.guay@fse.ulaval.ca Jour : 418-656-2131, poste 2379
Soir : 418-652-1357

Comité de course

<u>Directeur d'épreuve</u> :	Nicolas Rochette
<u>Délégué technique</u> :	Jean-Yves Grégoire
<u>Secrétaire de course</u> :	Isabelle Roberge
<u>Chef de piste</u> :	Claude Gauthier

Responsabilité

La station de ski Stoneham, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs du Club de ski Stoneham se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.

